

Coronavirus (COVID-19)

Avis aux résidents revenant de l'étranger : CORRECTION CORRECTION CORRECTION

Notice to travellers returning from abroad CORRECTION CORRECTION CORRECTION

Contrairement à ce qu'ont laissé entendre nos premiers ministres Legault et Trudeau dans leurs points de presse des derniers jours, les autorités de santé publique ont précisé, le jeudi 26 mars en fin de journée, que les citoyens revenant de l'étranger avaient toujours le droit d'aller faire leur marche quotidienne **à condition qu'ils ne présentent aucun symptôme du coronavirus** et qu'ils respectent les autres consignes de distanciation d'un à deux mètres et de non-rassemblement (plus de 2 personnes)

Si vous désirez donc aller faire une marche à l'extérieur de nos édifices, assurez-vous :

1. de vous rendre à l'extérieur le plus rapidement et le plus directement possible
2. de respecter les consignes indiquées aux portes des ascenseurs.

L'ACCÈS AUX ÉPICERIES demeure toutefois interdit à toute personne revenant de l'étranger pendant leur période de quarantaine de 14 jours.

Tous ensemble, nous vaincrons cette dangereuse pandémie. Bon courage.

At the end of the day yesterday, March 26, the public health authorities specified that travellers returning from abroad could go for walks outdoors **provided they do not show symptoms of the Coronavirus, maintain social distancing of two (2) metres and avoid gatherings of more than two (2) persons.** This despite what the Prime Minister and the Premier of Québec said in their earlier press conferences.

Therefore, if you wish to take a walk outside, please be sure to:

1. Exit the building as quickly and directly as possible;
2. Follow the advice posted near the elevator doors.

OUTINGS TO BUY GROCERIES REMAIN PROHIBITED, for anyone returning from outside Canada, during their 14-day quarantine period.

All together, we can beat this dangerous pandemic. Stay healthy and safe!

Vos conseils d'administration et AutoGestion
Le 27 mars 2020